



L'AVENIR DU NORD

1897-1935

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-HUIT ANS.

1897-1935

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRÉ MAGNANT

TRENTE-NEUVIEME ANNEE NUMERO 8

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 22 FEVRIER 1935



LABELLE

Choses d'actualité

AU SENAT

L'ASPECT CONSTITUTIONNEL DE LA LEGISLATION SOCIALE

On a abordé au Sénat l'étude de la législation sociale que le gouvernement veut faire adopter en s'appuyant sur le traité de Versailles et les engagements pris par la Société des Nations dont le Canada fait partie.

Les réformes proposées sont-elles, en vertu de notre constitution, dans la juridiction exclusive du gouvernement fédéral et peuvent-elles être adoptées sans l'avis et le consentement des gouvernements provinciaux? Ce point de vue, d'une capitale importance a été abordé, à la Chambre des députés, par l'honorable Mackenzie King, le chef de l'opposition, et l'honorable M. Lapointe, ancien ministre de la justice. Tous deux, tout en acceptant en principe les réformes suggérées puisqu'elles font partie du programme libéral depuis longtemps, ont mis le premier ministre en garde contre l'empiètement du gouvernement central sur les droits des provinces.

Au Sénat, l'honorable M. Meighen, a affirmé que la législation sociale proposée touchant, par exemple, l'assurance-chômage, la limitation des heures de travail, etc., n'était pas en contradiction avec la constitution canadienne, et que d'ailleurs, cette constitution devait évoluer en harmonie avec les temps nouveaux.

Dès le début de ce débat, l'honorable Rodolphe Lemieux défendit les droits des provinces.

"Le Conseil privé en Angleterre, a toujours maintenu les droits des provinces lorsque le pouvoir fédéral empiétait sur eux", dit le sénateur Lemieux, rappelant le temps de Macdonald, Mowatt, la loi des eaux courantes en Ontario et autres cas.

"L'évolution peut être une bien belle chose, dit-il, mais je m'en tiens strictement aux principes des partisans de la constitution il y a 40 et 50 ans.

"Je demeurerai irrévocablement en faveur des droits provinciaux jusqu'à ce que l'on m'ait prouvé que nous avons tort et que nous devons, pour ainsi dire, se frayer un chemin à travers la constitution.

"C'est une ingénieuse théorie que celle avancée par le leader du gouvernement (M. Meighen) d'annuler tous les droits provinciaux.

"Cette question est d'une grande importance, dit le sénateur Lemieux. Je me demande si le gouvernement ne renforcerait pas sa position si avant de demander à cette Chambre d'approuver la législation, il la soumettait à la Cour Suprême du Canada pour savoir à quoi s'en tenir sur la question de légalité et de constitutionnalité.

Mardi dernier, à la reprise de ce débat, l'honorable Raoul Dandurand a prononcé un puissant plaidoyer en faveur des provinces qui, en vertu de notre constitution, ont le droit évident d'être consultées et de se prononcer sur les mesures qui concernent les questions d'ordre civil et social.

Nous donnerons un résumé du substantiel discours du sénateur Dandurand.

M. DAVID ET LE CAPITALISME

M. David, comme nous l'écrivions samedi, croit que si la crise actuelle dure plus longtemps que toutes les autres crises qui se sont abattues jusqu'ici sur le monde, ce la vient de ce que les peuples sous quelque latitude qu'ils vivent ont perdu confiance dans les idées qui inspiraient leur action et dans les institutions qui en étaient le cadre.

A notre avis, M. David a touché le point juste. La crise que nous vivons est une crise de l'esprit qui se traduit dans la plus formidable désorganisation matérielle que le monde ait jamais vue. Cela nous n'avons pas besoin de le prouver. La misère de plusieurs millions d'hommes dans tous les pays n'est pas une chose dont on prouve l'existence. Les victimes la ressentent, et tous ceux qui connaissent les angoisses de la pitié humaine. Que la crise morale ait précédé la crise économique ou que celle-ci ait été la cause de l'autre, ce n'est pas le

temps encore de discuter ce problème. Toute réflexion qui n'est pas utile à l'action en ce domaine est superflue. La souffrance des hommes a d'abord droit qu'on s'occupe d'elle.

Cela ne veut pas dire qu'il faille agir comme des aveugles, bouleverser l'ancien ordre de choses sous le seul prétexte que l'on doit agir coûte que coûte. Une bonne partie de l'humanité a perdu confiance dans le capitalisme. Quelques-uns vont même jusqu'à en faire la cause première de nos maux. Que devons-nous croire? M. David a une réponse à cette inquiétude. Lui-même ne donne pas sa solution comme l'unique remède. Elle vaut cependant la peine qu'on y réfléchisse.

En fait ce n'est pas tant au capitalisme qu'à sa forme morbide que la plupart de ses adversaires s'en prennent. "Le capitalisme est nécessaire. La Russie a voulu le supprimer, et voilà pourtant qu'elle doit y revenir avec Staline. Mais ce qui fait que contre le capital s'unissent l'assaut du prolétariat et de la bourgeoisie, c'est qu'il a perdu son caractère nationaliste pour devenir international". Voilà, selon notre secrétaire d'Etat par où a pesé le capitalisme. Tant qu'il reste le moyen pour un certain nombre d'hommes groupés sous le même drapeau de faire progresser la vie économique de leur nation, tant que petits bourgeois, ouvriers, artisans d'un pays savent que les profits qu'un certain nombre d'hommes particulièrement doués pour cette forme d'activité humaine ont faite la conquête des biens, leur reviennent sous forme de crédits, d'aide de toute sorte pour les soutenir dans le travail auquel ils se livrent, le capitalisme leur semble nécessaire. Il n'y a pas de sacrifices auxquels ils ne soient prêts pour le sauver.

Mais qu'un jour ils s'aperçoivent que le capitalisme n'a pas de patrie, qu'il peut aussi bien servir à financer l'industrie d'une nation concurrente pendant la paix, ennemie en temps de guerre, ils ne trouvent plus de raison de ne pas lutter contre lui. Le capitalisme comme l'a montré M. David a joué son sort en devenant international. Jamais des Français n'admettront sans révolte que certains magnats de l'industrie lourde française puissent s'allier à leurs collègues allemands pour créer au-dessus de leur intérêt commun une internationale de la finance qui joue contre eux avec le fruit de leur propre travail. Jamais nous n'admettrons que des industriels canadiens du papier s'entendent au mépris des droits de nos travailleurs avec certains propriétaires de journaux étrangers pour vendre à un prix trop bas pour que leurs ouvriers n'en souffrent pas le produit de leur travail.

C'est tout cela que M. David voulait dire en parlant du capitalisme "devenu un de ces enfants malades qu'il faut sauver malgré lui". Et l'allusion que nous venons de faire à la question du papier ne prouve-t-elle pas la communauté de vues sur ce point de tous les chefs libéraux de notre province? M. David a en quelque sorte expliqué en la portant sur le plan de l'idée générale l'énergique intervention de M. Taschereau en faveur de nos ouvriers des industries de papier menacés par un coup non équivoque du capitalisme international.

M. David a énoncé un principe: il faut garder au capitalisme le caractère national qu'il avait autrefois, empêcher qu'il se tourne contre ceux-là même qui l'ont créé. Nous sommes loin des exagérations de M. Bennett qui chantait il y a quelques mois le requiem du capitalisme. Le libéralisme a ceci de beau et qui doit suffire à assurer son triomphe définitif sur toutes les philosophies politiques qu'il ne veut détruire aucune des forces nécessaires au progrès du monde, mais les organiser au service de l'homme. — R. G. (du Canada)

Il est de plus en plus difficile pour les hommes de se faire une opinion sur les choses de la politique. C'est que l'audace des ambitieux, avides de s'emparer du pouvoir, ne connaît plus de bornes. Il faut donc pour confondre les critiques intéressées opposer à leurs paroles celles de personnes qui

LES BONNES ROUTES DU QUEBEC

Il est de plus en plus difficile pour les hommes de se faire une opinion sur les choses de la politique. C'est que l'audace des ambitieux, avides de s'emparer du pouvoir, ne connaît plus de bornes. Il faut donc pour confondre les critiques intéressées opposer à leurs paroles celles de personnes qui

POUR CREER DU TRAVAIL

Je me suis intéressé à lire récemment dans différents journaux, tels que le *Droit*, l'*Opinion*, l'*Avenir du Nord* — trois feuilles qui ont publié mes articles sur le fédérisme — des appels à l'encouragement des nôtres: producteurs, industriels, commerçants, gens des professions libérales.

A propos de l'assurance contre le chômage, le *Droit* écrivait que la première mesure à prendre est de créer du travail.

La formule est brève, mais elle exprime la donnée exacte du problème, et il faut appeler à l'intervention de l'Etat, si l'initiative privée ne suffit pas.

Avec quoi créera-t-on du travail? Avec des capitaux. Où les prendra-t-on? On les demandera aux institutions de crédit. Si celles-ci ont confiance dans les entreprises nouvelles au point de vue du rendement, elles avanceront des fonds à intérêt; cet intérêt, comme l'amortissement des sommes empruntées, sera payé en définitive par le consommateur, et dans le cas du gouvernement, par le contribuable sous forme de taxes et d'impôts.

Donc, vous ne pouvez créer de travail sans argent, qui sortira des poches du consommateur. Par conséquent, il y a une mesure à prendre avant la première mesure mentionnée par M. Richer, et c'est de créer de l'argent. En nous ouvrant un crédit, forme moderne de la caisse aux écus, la banque crée de l'argent à votre usage; mais puis que c'est le consommateur qui doit le fournir, en dernier ressort, la doctrine fédériste déclare que c'est lui qui le premier devrait l'avoir en main.

Le financement du consommateur est le plus sûr moyen d'encourager le commerce local, que messieurs les commerçants ne l'oublient pas. Le financement du consommateur se traduit par un plus grand pouvoir d'achat.

Le consommateur achète autour

n'ont aucun intérêt à tromper le public. Nous ne manquerons aucune occasion de le faire. Et nous commençons tout de suite en citant le bel éloge que M. J.-J. Meagher, président du Royal Automobile Club of Canada, a fait du travail accompli par le ministère de la voirie de la province de Québec:

"Notre club, a déclaré M. Meagher aux membres du Montreal Rotary Club, estime à sa pleine valeur les splendides accomplissements du gouvernement de Québec dans la création du réseau très étendu de routes améliorées que possède maintenant la province."

Sans doute, M. Meagher est-il d'avis que nombre de mises au point sont encore nécessaires, et il a fait, comme c'était son droit, quelques suggestions que M. Perrault prendra certainement en considération. Cependant l'éloge du président du Royal Automobile Club vaut surtout par cela qu'il admet franchement les formidables difficultés que le ministère de la Voirie a dû surmonter pour parvenir à doter la province de son "splendide réseau routier". Selon le mot de M. Meagher, ces difficultés sont peut-être "uniques" dans le Québec. Il y a l'abondance formidables des pluies d'automne qui détrempe le sol en profondeur; surviennent alors les périodes de congélation qui agissent sur les fondations des routes et causeraient chaque année des dégâts encore plus graves, si le ministère de la Voirie n'avait trouvé un moyen fort ingénieux d'en atténuer les effets. M. Meagher a encore mentionné la largeur du Saint-Laurent et de ses nombreux affluents qui rend la construction des ponts si coûteuse, et aussi l'étroitesse des routes à l'origine et l'habitude qu'ont les gens du Québec de bâtir leurs maisons en bordure des routes.

Songez que malgré tout cela le ministère de la voirie a réussi à établir un réseau routier de plus de 18,000 milles qu'il ne cesse d'étendre et d'améliorer. Le Royal Automobile Club a bien raison de demander qu'on ne s'arrête pas dans la contemplation des oeuvres du passé, mais ceux qui connaissent tant soit peu M. Perrault, le ministre de la voirie, savent très bien qu'il n'y a rien à craindre de ce côté-là. Du moment qu'il reste le chef de cet important ministère, nous pouvons tous être rassurés. Le réseau routier de la province de Québec ne cessera pas de s'agrandir et de s'améliorer. — H. G.

de lui, chez les marchands qu'il connaît. Or, si ces derniers constituaient entre eux une organisation qui favoriserait le financement de leur clientèle, c'est eux qui en profiteraient, et au-dessus d'eux le producteur local, le fabricant qui se procure ses matières premières dans la région.

Ainsi, le producteur d'origine, le manufacturier, le commerçant et le consommateur liés ensemble par l'intérêt commun, par l'intérêt local, forment à leur insu une fédération dans laquelle chaque élément a son autonomie: c'est du fédérisme inconscient.

M. Joseph Archer a compris ce phénomène économique et psychologique. Il a trouvé une formule d'organisation, une synthèse adoptée par des milliers d'adhérents en France et qui font du fédérisme conscient et profitable.

Qui paye ce profit aux fédérés? Tous ceux qui sont en dehors de l'association.

Vous allez comprendre. Supposez qu'un journal dans la région paye en salaires \$5,000 par semaine. Il se procure des bons du système Archer, pour une expérience, et il les distribue sous forme d'augmentation à son personnel au taux de 20 p.c. Tout de suite il ajoute \$1,000 de capacité d'achat aux appointements de ses employés qui iront se fournir chez les marchands acceptant les bons pour 10 à 20 p.c. du prix de tout achat ou paiement. Observez que les \$1,000 en bons Archer n'ont pas été empruntés à la banque: ils ne paient pas d'intérêt!

La plus grande partie des \$6,000 entrera donc chaque semaine dans la caisse des marchands fédérés avec le journal, et probablement aussi en même temps ses annonceurs. Ceux-ci, voyant accroître leurs affaires, augmenteront le chiffre de leur contrat de publicité, et repasseront leurs billets fédérés au journal, qui les resservira à ses rédacteurs et typographes. Les autres marchands et fabricants, pour ne pas se laisser ignorer et disparaître, se trouveront forcés d'annoncer à leur tour. Le journal ajoutera des pages pour la publicité et pour le texte; l'administration engagera de nouveaux employés.

Voilà où l'intérêt du journal se trouvera satisfait par l'organisation fédériste. D'autre part, le flot de publicité nouvelle attirera aux marchands fédérés une partie grandissante de la clientèle générale, sans compter celle des acheteurs munis du bon de réduction Archer, qui leur est acquise de toute manière. Avec ce bon et 4 piastres en argent le consommateur recevra pour 5 piastres de marchandises aux prix courants. Tous les fédérés bénéficieront du système.

Le roulement ou *turn over* des certificats Archer fera son office de multiplication dans tous les domaines: production d'origine, transformation industrielle, gros, détail, transport, etc. La monnaie fédériste, passant de main en main, d'un bout à l'autre de la chaîne, remplira le même service que les billets de la banque de Montréal et fera naître du travail. Là où le travail augmente, le chômage diminue. Vérité de La Palisse? Soit.

Qui refusera d'admettre le résultat certain dans l'activité économique d'une telle organisation? Si le conseil municipal voulait en faire autant en faveur de ses employés et assistés; si une institution comme les Syndicats industriels de Hull apercevait l'avantage d'opérer sur le même plan, le mouvement grossirait encore, et finalement on aurait ce que souhaitent avec tant de ferveur les rédacteurs du *Droit*, du *TRAVAIL*, et de l'*ARGENT*.

Le système fédériste se prête d'ailleurs à de multiples applications. Mais il ne suffit pas d'écrire et de discourir pour obtenir ces choses; il faut agir. On lit dans l'*Evangile*: "Ce ne sont pas ceux qui crient Seigneur! Seigneur! qui entreront dans le royaume des cieux." L'avertissement est bon.

W. GASCON

LES CARTES DE VISITE

C'est sous Louis XIV que les véritables cartes de visite firent leur apparition. C'étaient de petites estampes allégoriques, d'un goût fort élégant, sur lesquelles on inscrivait son nom à la main. On les appelait "billets de visite".

Cet usage sévit fortement au XVIIIe siècle, et il s'aggrava de ce fait qu'il fallait alors distribuer soi-même ses cartes, au lieu de les confier à la poste.

Notre confrère Georges Beaume, rapporte, dans l'*Opinion*, qu'aux environs du 1er janvier 1760, un conseiller au Parlement, désirant se libérer aussi courtoisement que

FINANCES MUNICIPALES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Un passage du discours de M. Stockwell sur le budget, il y a dix jours, a suscité un intérêt particulier hors de la province. C'est celui où le Trésorier se félicitait de l'état des finances municipales dans la Québec.

"Certaines municipalités qui ont éprouvé des difficultés financières," dit M. Stockwell, "ont effectué un rajustement radical, et d'autres ont repris leurs paiements là où elles étaient antérieurement en défaut. Le total des obligations municipales et scolaires (capital et intérêt) en souffrance dans la province se chiffrait seulement par 1,92 pour 100 de la dette totale des municipalités de la province, relativement à un pourcentage beaucoup plus élevé dans plusieurs autres provinces."

Nous devons ce remarquable résultat à l'existence de la Commission municipale. Le *Financial Post* du 10 février en parle dans les termes de la plus vive admiration.

En Ontario, le gouvernement encourage les municipalités à faire défaut et, lorsque la crise se dénoue par un concordat, à ne faire aucun cas des droits légitimes des porteurs. Par contre, dans le Québec, on estime que le problème des municipalités défallantes attend une solution du concours de trois principaux intéressés: 1) la municipalité, 2) l'obligataire, 3) le public.

Lorsqu'une municipalité québécoise se trouve acculée à une impasse financière, la Commission municipale, qui est un organe du gouvernement de Québec, assume des pouvoirs très étendus sur les affaires de la municipalité déchuë. Elle en assainit les finances dans la mesure du possible, après quoi, s'il reste malgré tout indispensable d'effectuer un compromis avec les créanciers, ceux-ci, qui ont été tenus au courant des mesures de redressement, sont invités à accepter un concordat dont les termes leurs sont exposés dans le détail. Et les obligataires acceptent ou rejettent de la même manière qu'ils le feraient en cas de réorganisation d'une entreprise privée tombée en défaillance, persuadés au demeurant de se trouver en présence d'une proposition honnête, — la Commission municipale s'efforçant autant qu'il est humainement possible de traiter équitablement aussi bien la municipalité que ses obligataires.

"Ce que fait le Québec," dit le *Financial Post*, "pourrait fort justement servir de modèle aux autres provinces ayant à résoudre de graves problèmes en matière de défallances municipales."

Le témoignage du *Financial Post* n'est pas seulement un hommage flatteur à la fonderie de la majorité des directeurs de théâtre qui observent la loi. "Car les violateurs font aux autres une concurrence malfonnête."

Edmond TURCOTTE (du Canada)

possible d'un tel travail, imagine le procédé suivant: à la porte de son hôtel, il plaça deux boîtes, l'une vide, l'autre remplie de cartes à son nom. Sur la première, on lisait l'inscription: *Mettez*. Sur la seconde, l'inscription: *Prenez*. L'emploi de ce procédé pratique et sans gêne n'eut pas de nombreux imitateurs.

Avec diverses transformations, l'usage de la carte de visite se répandit, mais fut aboli sous la Révolution par l'Assemblée législative et ne reprit qu'avec le Directoire.

En 1835, on mit à la mode un carton blanc, encadré d'une dentelle, le centre occupé par une petite gouache. Quelques années plus tard, la carte devint très grande, au verso de laquelle le nom de l'envoyeur apparaissait en lettres microscopiques. Plus le nom était fin, plus la carte était élégante. Vint ensuite la carte autographe, qui traçait l'orgueil du personnage; ensuite, la carte glacée; ensuite le bristol. Enfin, la carte de visite devint banale.

JALOUSIE

D'autres femmes ont ri dans tes yeux, je le sais.
D'autres ont murmuré les mots que je murmure,
Et tu gardes en toi, comme un trésor secret,
Le souvenir d'autres baisers, d'autres blessures.

Ce que je sais me faire souffrir. Ce que je sais!
Mais, mon ami, ce que j'ignore me torture.
Je voudrais te verser l'oubli total, et n'ai
Que mon amour à t'apporter comme une eau pure.

Je voudrais effacer de tes yeux tous les yeux,
Briser comme un miroir l'éclat mystérieux
Des souvenirs, au fond de ton âme ignorée;

Je voudrais aspirer ta vie en un sanglot,
Posséder ta jeunesse ivre, grave et sacrée...
— Et t'écoute en ton cœur résonner mille échos.

Cécile PERRIN

dans "Variations du Cœur pensif."

LES ENFANTS AU CINEMA

Nous ilsons dans *L'Illustration*, de Montréal:

"L'Association de la jeunesse catholique a fait procéder à certaines surveillances à la porte de quelques cinémas montréalais. Elle a appris que les enfants y entrent comme ils veulent, malgré la loi. Ces cinémas sont connus de tous les enfants.

"Il y a belle lurette que les Montréalais qui ont l'oeil ouvert savent que la loi n'est pas observée partout. Certains théâtres de la rue Saint-Laurent, en particulier, pratiquent le "free for all" sans même prendre de précautions. Aux représentations de l'avant-midi, il y a surtout des enfants.

"Autre chose. Il existe, rue Saint-Laurent, des tenanciers de théâtre qui font le boniment sur le trottoir. Est-ce permis? Cela ne se voit qu'en une couple d'endroits, mais c'est déjà suffisant. Hier matin, le recorder Plante, a condamné l'un de ces messieurs, trouvé coupable d'avoir laissé des enfants assister à des représentations.

"La loi est la loi. La plupart des théâtres s'y conforment rigoureusement. Pourquoi ceux qui la violent ne seraient-ils pas ramenés à la norme commune? Nous croyons, ici, qu'il devrait y avoir, en certains lieux et moyennant certaines conditions, des représentations de films éducatifs pour les enfants. Mais ce n'est pas permis, et tant pis pour nos préférences. C'est pourquoi nous voulons qu'on fasse appliquer avec rigueur les ordonnances de police. Quand même ce ne serait que par équité pour la majorité des directeurs de théâtre qui observent la loi.

"Car les violateurs font aux autres une concurrence malfonnête."

Parlant de cette même question, *L'Ordre* dit:

"Un journal de notre ville annonce que, d'après une enquête conduite par quelques membres de l'A.C.J.C., et à l'encontre de la loi provinciale à ce sujet, plusieurs enfants entrent au cinéma. Il n'était pas besoin d'une enquête pour établir ce fait. Quiconque va de temps en temps au cinéma peut constater la présence de plusieurs enfants à toute heure du jour, surtout dans les salles de quartiers.

"Néanmoins, l'A.C.J.C. a raison d'attirer l'attention de l'autorité provinciale là-dessus. Outre que certains films présentés dans les salles de cinéma sont de nature à exercer une influence néfaste sur les enfants, ceux-ci, par leur inconduite, empêchent les adultes de goûter (quand il y a lieu) le spectacle. De toute façon, la présence des enfants au cinéma est indésirable, et on devrait poursuivre impitoyablement les directeurs des salles qui ne se conforment pas à la loi, pour les forcer à l'observer.

"On aurait tout cependant de soulager les parents de leur part de responsabilité en cette matière. Après tout, ce sont eux qui ont l'autorité directe sur les enfants, et ils peuvent, plus facilement que la police, exercer sur eux une étroite surveillance. Les films ne sont pas tous préjudiciables à l'enfant; mais on peut laisser aux autorités compétentes le soin de lui présenter, en guise de divertissement ou de leçon, ceux qui lui conviennent."

— J.-C. M.

LES CATHOLIQUES ALLEMANDS

CONTINUENT DE SE DEFENDRE

La propagande néopaganisme se poursuit en Allemagne sous les formes les plus diverses. Journaux, livres et brochures où le christianisme est l'objet d'attaques incessantes, se multiplient à l'égal des libraires. On voit même reparaître aux avantures des ouvrages qu'on croyait à jamais oubliés comme ceux d'un ex-jésuite, le Comte Hoensbroeck, ou des pamphlets comme le livre de Miller: *la dégénérescence des peuples sous la Croix*; les attaques reprennent contre le sacrement de pénitence et la confession. Des notes bibliographiques élogieuses recommandent toutes ces publications dans bon nombre d'organes qui s'adressent à la foule et sont très lus.

Pour se défendre contre cette littérature qui se fait de plus en plus envahissante, les catholiques n'ont guère à leur disposition, en dehors des brochures ou des livres qu'ils peuvent aussi publier, que les Semaines religieuses qui paraissent dans la plupart des diocèses allemands.

Celles de Berlin, de Munich et de Cologne mènent le combat apologetique avec vaillance et courage. C'est celle de Berlin qui a dénoncé cet Almanach païen des paysans allemands contre lequel a protesté, à son tour, l'*Ossewator romano*, et dans lequel le vendredi saint est choisi pour la commémoration des 4,555 Saxons qu'a fait massacrer Charlemagne, qu'on n'appelle plus désormais que Charles le Boucher.

Deux thèmes sont ordinairement traités, dans les Semaines religieuses. On y trouve, tout d'abord, des articles réfutant les allégations soi-disant scientifiques, du *Mythe du XXe siècle*, le fameux ouvrage de Rosenberg; il s'y rencontre aussi des études sur le rôle de l'Épiscopat allemand dans la lutte contre le communisme et les sans-Dieu.

Cette dernière série d'articles a été entreprise pour répondre à deux discours prononcés à Trèves et à Berlin, vers la mi-décembre, par le ministre Goebbels. Celui-ci avait osé prétendre que l'Épiscopat a son devoir et, pour mieux favoriser l'alliance du parti du Centre catholique d'Allemagne avait failli avec la Social-démocratie, gardé le silence sur la propagande communiste et athée. Heureusement, le national-socialisme était venu et ce que les Evêques n'avaient point osé faire, Hitler et son parti l'avaient fait.

C'est pour répondre à ces grossières accusations que les Semaines religieuses allemandes font en ce moment, passer sous les yeux de leurs lecteurs, toute la longue série d'actes épiscopaux, émanant d'Evêques allemands, qui sont autant de condamnations du socialisme, du marxisme et du communisme.

Cette double campagne des Semaines religieuses se poursuit donc, en dernière analyse, contre deux des coryphées du néopaganisme et du national-socialisme: Rosenberg et Goebbels. Il suffit de constater ces faits, pour en dégaucher la portée: les catholiques allemands restent aux prises avec le national-socialisme et doivent continuer à combattre, la propagande néopaganisme, plus intense que jamais.

MGR COMTOIS

CHEZ LES SOEURS
OBLATES DE BETHANIE.

La Pointe-du-Lac, 11 février 1935. — De belles cérémonies se sont déroulées ici aujourd'hui. Son excellence, Monseigneur A.-O. Comtois, qui montait solennellement sur le trône épiscopal de Trois-Rivières lundi dernier, vient d'apporter ici les prémices des grâces et des bénédictions que le ciel lui a chargés de répandre sur les âmes de son diocèse. Il a fait en bénissant le nouveau couvent des Oblates de Bethanie et en présidant la vêtue de trois postulantes; Mademoiselle Dufresne, de Trois-Rivières, Mademoiselle Boutet, de Berlin (E.-U.), et Mademoiselle Rouette, de la Pointe-du-Lac.

Chose remarquable, le dernier acte officiel de son excellence Monseigneur Cloutier avait été la bénédiction de la pierre angulaire de ce couvent, six jours avant sa mort. Voici que six jours après son intronisation comme évêque de Trois-Rivières, son excellence Monseigneur Comtois vient de bénir le couvent parachevé, et il se trouve que c'est son premier acte officiel. Les Oblates de Bethanie sont justement fières de cette circonstance.

Reçue à la gare par le révérend Père Allard, son excellence, accompagnée de Monseigneur Gélinas, son maître de cérémonie, s'est d'abord rendue au presbytère pour apporter un témoignage d'affection paternelle au très révérend Père Prévost, supérieur général de la congrégation de la Fraternité Sacerdotale et fondateur de cette congrégation ainsi que de celle des Oblates de Bethanie.

Déjà étaient réunis à la chapelle les religieuses Oblates de Bethanie, les parents des futures novices, des voisins, des religieuses Dominicaines, des Soeurs Grises de la Croix, représentant leurs communautés établies ici, le R. Frère Alphonse, assistant-provincial des Frères de l'Instruction Chrétienne qui ont à la Pointe-du-Lac leur maison provinciale, M. J.-O. Dugré, maire de la Pointe-du-Lac, M. A.-D. Gascon, architecte, M. H. Auger, entrepreneur, M. Gustave Catellier, du Cap-de-la-Madeleine. A eux se joignent M. le curé Poisson, M. le vicairé Pompré, M. l'abbé M. S.-Pierre, aumônier des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Construit sous la direction de M. Auger, d'après les plans de Gascon et Parent, architectes, sur des indications précises et après une étude sérieuse des RR. PP. Prévost et Ouellet, le nouveau couvent est un succès. Il a quatre étages. La parfaite ordonnance des pièces, l'harmonie des lignes et des teintes, l'abondance de la lumière, favorisent éminemment la vie d'adoration, de perfection et de travail que mènent les Oblates de Bethanie.

La chapelle est remarquablement belle avec son autel en chêne doré, ses colonnes cannelées aux délicats chapiteaux, ses fenêtres cintrées aux verres de couleurs, sur murs découpés en panneaux, ses dorures qui la font resplendir.

C'est cet édifice que Monseigneur Comtois venait bénir. Déjà le T. R. Père Prévost y avait célébré la messe le matin. Le Très Saint Sacrement était exposé quand son excellence fit son entrée à la chapelle au chant de l'"Ecce Sacerdos magnus" exécuté par les Pères de la Fraternité Sacerdotale.

Au cours d'une brève, mais chaude et vibrante allocution, le T. R. Père Prévost expliqua la signification du rite qu'allait accomplir le premier Pasteur du diocèse. Il montra la destinée de cette maison: abriter des vierges qui, loin du monde, s'emploieront à obtenir de Jésus-Prêtre et Victime au Très Saint Sacrement, non seulement par la prière, mais aussi par la vie d'amour, de sacrifice et d'immolation, des grâces des secours précieux pour les prêtres de la Sainte Eglise, auxquels elles sont consacrées.

Le T. R. Père dit à son excellence la joie très vive qu'elle causait à Bethanie, au Cénacle, dans la paroisse, en venant ainsi à l'aurore de son épiscopat en titre aux Trois-Rivières, mettre le couronnement à l'oeuvre poursuivie.

Dans un tableau saisissant, l'orateur admire l'union qui, en la présence du premier pasteur du diocèse, du pasteur de la paroisse, groupe des représentants des cinq communautés établies à la Pointe-du-Lac, et il invite à resserrer plus encore les liens qui les unissent au service et dans l'amour du même Maître Jésus.

Là le fondateur s'attendrit, il se rappelle que ce jour est un grand anniversaire. C'est le onze février, 1901 que Sa Sainteté Léon XIII lui remettait le Rescrit signé de sa main approuvant la congrégation de la Fraternité Sacerdotale et celle des Oblates de Bethanie. Fait unique dans l'histoire des congrégations religieuses: un pape approuvant par un rescrit une congrégation avant sa fondation, et reconnaissant, dans un second document, comme date de fondation, des deux congrégations la date même du rescrit pontifical.

Monseigneur procède alors à la bénédiction. Il récite pieusement les prières du rituel et parcourt la maison en aspergeant toutes les pièces d'eau bénite. En même temps, placée au pied de l'escalier central, la chorale des Pères exécute avec entrain, vigueur et pitié le beau cantique, "Temple témoin des premiers vœux".

Après la bénédiction a lieu la seconde cérémonie: la prise d'habit des postulantes. Le T. R. Père Prévost en explique les diverses

Se sentait indisposé
après les repasINDIGESTION AIGUE SOULAGEE
PAR KRUSCHEN

Le traitement qu'a remis cet homme sur pied doit sûrement valoir la peine d'être mis à l'essai par les personnes qui souffrent de mauvaise digestion. Lisez ce qu'il en dit:

"Il y a deux ans, je souffrais beaucoup de mauvaise digestion: j'avais perdu l'appétit et j'éprouvais souvent des douleurs dans le dos. Je faisais de l'acidité d'estomac et je sentais tellement indisposé après mes repas, que je n'avais plus d'appétit ni le goût de manger. Un ami me conseilla d'essayer les Sels Kruschen, ce que je fis et, aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir dire qu'en très peu de temps j'éprouvais un grand soulagement. Je continuai à prendre Kruschen jusqu'à ce que je me sentisse rétabli et un tout autre homme. Je me porte maintenant aussi bien qu'à vingt ans." — W. B.

Ce que Kruschen fit pour cet homme, il le fera pour tous ceux qui souffrent de mauvaise digestion. C'est parce que "la petite dose quotidienne" de Kruschen active d'a bord l'élimination des sucs gastriques, aidant ainsi à la digestion, puis assure l'élimination régulière et normale de tous les déchets et toxines.

phases. Puis il dit brièvement, mais avec le feu qu'on lui connaît, dans quel esprit doivent se sanctifier les Oblates de Bethanie. Il montre les avantages inappréciables que leur apporte leur vie d'adoration et d'intimité qu'elle établit entre elles et Jésus-Prêtre et Victime au Très Saint Sacrement.

Après ce court exposé, son excellence Monseigneur Comtois adresse à l'assistance une allocution qui portera certainement beaucoup de fruits.

"Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus." "Je vis, non, ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi." L'épiscopat est indiscutable, dit-il, les évêques meurent, l'épiscopat ne meurt pas. C'est ainsi que là où se termine l'oeuvre du regretté Monseigneur Cloutier, la commence la mienne.

Alors Monseigneur relève, relativement à la construction de ce couvent, la coïncidence de la bénédiction de la première pierre par son prédécesseur quelques jours avant sa mort, et la bénédiction du couvent achevé, quelques jours après son accession au trône épiscopal de Trois-Rivières.

Monseigneur ajoute qu'il a tenu à venir présider la vêtue de ces trois nouvelles novices. Il importe, dit-il, que ces âmes comprennent qu'en endossant les livres du Christ elles doivent vivre de sa vie. Elles doivent développer en elles le germe de sainteté reçu au baptême en travaillant constamment à avancer dans la voie de la perfection.

Non seulement elles doivent pratiquer les vertus qui ont brillé en leur Maître Jésus, mais elles doivent arriver à avoir les mêmes pensées et les mêmes sentiments que Lui. "Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu."

Novices, elles devront se former aux vertus que dans un an elles devront pratiquer par vœu: la pauvreté, la chasteté, l'obéissance. Son excellence exalte alors ces vertus, elle en montre les difficultés, les mérites, comme aussi les avantages précieux qui résultent pour la société de cette vie de prière et de sanctification qui se mène dans les cloîtres.

Eloquente, claire, persuasive, la parole de notre évêque a impressionné profondément. Après l'allocution a lieu la questionnaire des postulantes par son excellence, qui entonne ensuite le *Veni Creator Spiritus*, pendant le chant duquel elle bénit les costumes. Après que les postulantes les ont reçues de la main de l'évêque et sont allées s'en revêtir, elles viennent lire à haute voix au pied du Très Saint Sacrement leur consécration officielle. Revêtues de la robe noire, du scapulaire blanc, du voile des novices et du grand manteau blanc de choeur, les élues du Seigneur offraient un spectacle qui impressionna et attendrit profondément leurs parents et toute l'assistance.

Après la prise d'habit eut lieu la bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par son excellence, assistée des RR. PP. Ouellet et Renuart comme diacre et sous-diacre.

Peu après, des agapes joyeuses réunissaient au Cénacle son excellence Monseigneur Comtois, Monseigneur Gélinas, le clergé de la paroisse, le Rév. Frère Alphonse, MM. Dugré, Gascon, Auger, Catellier. Le T. R. Père Prévost adressa à tous avec beaucoup d'esprit, de tact et de délicatesse, des remerciements où se mêlait une note de gaieté. Il exprima de nouveau à Monseigneur la vénération, l'affection profonde qui fait vibrer tous les coeurs à son endroit.

Il y eut ensuite un moment d'intimité joyeuse au solarium. Puis Monseigneur se rendit au pensionnat des révérendes Soeurs Grises de la Croix, où on lui fit une réception marquée d'une affection filiale profonde. Après quoi, conduit en voiture par Monsieur le maire Dugré et accompagné du R. Père Allard, il prit la route de Trois-Rivières.

L'ERABLE CANADIEN
ET SES PRODUITS

par FRANCIS DESROCHES

publiciste au Ministère de l'Agriculture de la province de Québec.

Faire l'histoire de l'érable canadien, c'est presque faire l'histoire du pays de Jacques Cartier depuis sa découverte, c'est même remonter aux jours où les Peaux-Rouges n'avaient pas encore aperçu un seul Visage Pale.

L'érable a toujours été mêlé à la vie canadienne. Nos pères en ont fait la feuille comme emblème national parce que l'érable représentait pour eux un symbole de vigueur, de force, de survie. Et cette feuille figure orgueilleusement aujourd'hui dans le blason canadien, dans les armoiries de la petite colonie d'il y a trois cents ans et plus, qui est devenue un grand pays aux possibilités innombrables, aux ressources naturelles prodigieuses.

L'érable est au nombre de ces ressources. En plus d'être un magnifique ornement autour de nos demeures, dans nos parcs, le long des routes, il est l'une des essences les plus fournies de nos forêts, l'une des bois les plus durs que nous possédions, et comme tel il procure à l'homme un excellent combustible en même temps qu'un "matériau" fort recherché pour les travaux d'ébénisterie.

Mais à ces propriétés il s'en ajoute une autre qui a créé toute une poésie autour de cet arbre que les Sauvages respectaient et que nos pères ne manquaient pas d'admirer lorsqu'ils débarquèrent sur les rives du Saint-Laurent.

Il n'est pas un recueil de poèmes, pas un roman du Canada qui ne parle de l'érable, qui ne situe sous son ombre quelque scène romantique, familiale ou rustique.

Sans aucun doute, ce culte que nous portons à l'érable est dû au fait que cet arbre, en plus de sa double utilité comme bois, laisse, chaque fois que reviennent les jours printaniers, couler par la blessure faite à son flanc par la main de l'homme, une sève qui, traitée suivant certains procédés, se transforme en sucre et en sirop, qui font les délices des gourmets et satisfont les palais les plus difficiles.

Goutte à goutte, plein de lumière, c'est le sang du sol des aïeux. Qui de l'érable au tronc rugueux s'écoule en sève nourricière.

Ces vers empruntés à un poète canadien-français figurent dans un riche album que le gouvernement de la province de Québec distribue par milliers en France, il y a plusieurs années déjà, à l'occasion du voyage d'une exposition ambulante canadienne sur le continent européen. Ils furent reproduits au bas d'une illustration en couleurs représentant une érablière au moment de la récolte de la sève.

Le tableau, copie lithographique d'une peinture due au pinceau d'un artiste canadien, est à lui seul un poème. Un tapis de neige sur lequel les érables prolongent l'ombre de leurs troncs gonflés de sève; un soleil d'avril fait étinceler les chaudières accrochées à l'écorce d'où coule "goutte à goutte, plein de lumière" le précieux liquide que l'on transformera tard, en un produit savoureux; des hommes vont et viennent à travers l'ébénier, de versant le contenu des chaudières

dans un tonneau qu'un robuste cheval traîne vers la "cabane à sucre", petite usine dont l'activité se limite à quelques semaines de travail le jour, la nuit, pleine de rires, de chansons et d'espoirs.

Rires, chansons, espoirs... Il y a de tout cela dans la cabane à sucre. Construite de rondins ou de planches, spacieuse ou étroite, elle est le lieu de prédilection des parents et des amis du village, l'endroit où l'on se rassemble, à la brumante, pour causer, rire, chanter, tandis que dans l'évaporateur l'eau d'érable bout en chantant elle aussi, laissant flotter dans l'air une odeur pénétrante et parfumée. On conte des histoires, on relate une anecdote, on se confie les derniers romans, on joue aux cartes, on fume, on boit un gin ou un whisky, et l'on se régalé; crêpes arrosées de sirop d'érable, oeufs bouillis dans le sirop encore fumant, tranches de pain épaisses d'un pouce que l'on baigne dans le liquide doré, tire que l'on déguste lentement comme un bonbon délicat, etc., etc.

La vie à la cabane à sucre est une détente. Certes, il faut travailler, mais dans quelle atmosphère reposante et sereine! La paix des bois encore enneigés, le tintement de la sève qui tombe dans les chaudières, le pétilllement des bûches, la gaieté communicative des visiteurs... Et puis, il y a le côté pratique de la chose... Quand les amis sont partis, le cultivateur qui doit passer la nuit à la cabane pour surveiller les feux et tenir tout prêt pour le lendemain matin, se prend à songer... La récolte sera-t-elle bonne? La sève sera-t-elle riche ou pauvre? Le sirop sera-t-il doré ou point? Le sucre sera-t-il beau?... Et par-dessus tout cela, le marché sera-t-il avantageux, les prix seront-ils raisonnables, rémunérateurs?... Autant de questions que le producteur retourne en sa tête, tandis qu'il s'étend, pour ne dormir que d'un oeil, sur sa couchette de planches, pas loin du foyer qui lui tiendra chaud toute la nuit.

Autrefois, le cultivateur se rendait à la cabane à sucre comme on s'en va cueillir des fruits sauvages. Si la récolte est bonne, tant mieux, et si elle est piètre, on n'en mourra pas... Il produisait pour lui et sa famille, et sa provision faite, s'il lui restait une balance de sucre ou de sirop, il l'écoulait de la main à la main dans son voisinage. Un chaudron bien souvent installé en plein air sur trois cailloux constituait son évaporateur. La fabrication des produits de l'érable n'était pas encore une industrie. On procédait à la bonne franquette... Il n'en est plus de même aujourd'hui. Il existe maintenant un marché pour les produits de l'érable, la fabrication s'opère suivant des méthodes et des principes établis par l'expérience et la science, un outillage moderne est imposé au producteur par les commandements de l'hygiène. D'où frais de production plus élevés, et partant, nécessité d'écouler la marchandise dans des conditions avantageuses.

L'acheteur?... Voilà le "hic"... A quoi bon produire si l'on ne vend pas?... Pour parler franc, nos produits de l'érable ont un bon marché, mais ce marché est relativement meilleur à l'étranger qu'il ne l'est chez nous, alors que c'est le contraire qui devrait exister.

Le but des articles qui suivront cette introduction déjà trop longue sera de faire l'éducation du public, des ménagères surtout, sur la valeur nutritive et hygiénique de nos produits de l'érable, de les mettre au courant de leurs divers emplois, et d'intensifier la demande nationale en faveur de ces mêmes produits. Nous avons tous intérêt à soutenir par notre clientèle une industrie essentiellement propre à notre pays, particulièrement à la province de Québec, puisqu'il est admis que de la prospérité des individus et des sections d'un pays dépend la prospérité de la communauté.

L'ASCENSION

— M. et Mme Samuel Bisson ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils né le 13 février et baptisé le 17. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Meilleur. Nos félicitations.

— Mme Joseph Delisle, de l'Annonciation, a passé quelques jours parmi nous avec son fils Carmen et sa fille Violette.

— De passage à l'hôtel Delisle ces jours derniers: MM. Paul Fortier, de Saint-Jovite, J.-F. French, de Saint-Faustin, Roméo Allard, de Labelle; Hormidas Vallée, Mmes Yvette Valiquette et Simone Vallée, de l'Annonciation.

— M. Henri Durand, à l'emploi

de l'International Paper Co. à Saint-Jovite, est de retour dans sa famille.

— La semaine dernière M. Patrick Sarrazin assistait aux funérailles de Mme Ovila Robidoux à l'Annonciation.

Vendredi dernier plusieurs ont profité de l'excursion du Canadien Pacifique pour se rendre à Mont-Réal.

— M. Arthur Sarrazin accueilli à son camp de bois franc au lac Chaud a passé le dimanche dans sa famille.

— Depuis une quinzaine de jours nous avons eu plusieurs malades dans nos parages. Tous semblent convalescents maintenant et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

ANTALGINE

Les Capsules Antalgin maltraitent les maux de tête, névralgies, rhumes, la grippe, douleurs périodiques, etc. Facile à prendre — plus solubles que les tablettes. En vente partout 25c



EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS!

"DE BONS INGREDIENTS DONNENT DE BONS GATEAUX. N'EMPLOYEZ PAS UNE POUDRE A PATE DOUTEUSE — MOINS DE 1c DE 'MAGIC' FAIT UN BEAU GATEAU"



dit MISS HELEN G. CAMPBELL, directrice du Chatelaine Institute

Les plus grandes expertes en art culinaire du Canada conseillent de ne pas risquer la perte de bons ingrédients en faisant usage d'une poudre à pâte douteuse — elles recommandent la "Magic".

NE CONTIENT PAS D'ALUN — Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible. FABRIQUEE AU CANADA

Magasin Victoria

Henri Gareau

St-Faustin Station

Spéciaux du 25 février au 2 mars 1935

POUR DU COMPTANT

TOMATES et BLE D'INDE 25c
3 boîtes pour...
BEURRE DE BEURRERIE 30c
La lb...
HARENGS SALES 1.00
20 lbs pour...
GRAINES DE JARDIN 25c
1935 7 paquets pour...
GROS SEL
50 lbs 60c — 100 lbs 1.05
SEL FIN, boîte 2½ lbs. 15c
2 pour...

TERRE A VENDRE environ 200 acres, avec tout le roulant. Prix à prompt acheteur \$2,000.00. Le roulant seul vaut près de \$1,000.00 A qui la chance?

HORLOGES DE CUISINE se remontent tous les 8 jours, sonnent les heures et demi-heures. Pour 6.25

Je suis acheteur de BILLOTS D'EPINETTE et SAPIN. Ainsi que de BOIS DE CORDE payé en marchandises.

LE SIROP DE MAÏS
Edwardsburg
CROWN BRANDUN ALIMENT PRODUCTEUR D'ENERGIE
QUI A NOURRI
PLUS D'ENFANTS CANADIENS
QUE N'IMPORTE QUEL AUTRE
SIROP DE MAÏS

Un Produit de THE CANADA STARCH CO. LIMITED



Ce que fait votre téléphone pour vous. Entretient des relations avec les voisins ou les amis. Rend vos emplettes beaucoup plus faciles. Mandé un médecin en cas de maladie ou accident. Permet de traiter certaines affaires sans vous déplacer. Fournit un moyen de contact avec le dehors quand vous gardez la chambre. Appelle un ouvrier compétent en cas de rupture d'un service important.

Si votre service électrique fait défaut... ou qu'un tuyau éclate... que le toit coule... que vous avez une panne de moteur... et que vous avez besoin d'un maître ouvrier, demandez-le par téléphone, cette sentinelle qui vous protège en tout temps. Vous n'êtes jamais pris au dépourvu lorsque vous avez un téléphone.

VOTRE TÉLÉPHONE A LA Valeur
... QUE VOUS LUI DONNEZ.

T'a pas DÉJÀ RÉALISÉ COMME UN HOMME CHANGE PEU EN VIEILLISSANT?



Dites simplement "Bière BLACK HORSE Dawes, S.V.P."

LES FUNERAILLES DE M. J.-H.-A. LABELLE

D'imposantes funérailles ont été faites, vendredi matin, en l'église paroissiale, à M. J.-H.-A. Labelle, imprimeur avantageusement connu dans le district. Dans sa profession, M. Labelle s'est fait remarquer par ses qualités d'esprit de travail, de franchise et de probité. Ses connaissances techniques, son intelligence au labeur et son commerce agréable lui avaient attiré la sympathie de tous ceux qui l'ont connu.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, assisté du Révérend Père Georges Gascon, Eudiste, de Laval-des-Rapides, comme diacre, et de M. l'abbé Armand Courtemanche, du Séminaire de Sainte-Thérèse, comme sous-diacre. Ces deux derniers étaient confères du R. Père P.-E. Labelle, de Paris, fils du défunt.

Prenaient place au choeur, M. l'abbé Donat Godin, procureur du Séminaire de Sainte-Thérèse, M. l'abbé Lucien Gaudreau, d'Ahuntic, MM. les abbés Paul-Emile Gauthier, René Desjardins et Ferdinand Léveillé de Saint-Jérôme. La chorale de S.-Jérôme, sous la direction de M. Eugène Richer, maître de chapelle, a exécuté une messe harmonisée de Yvon et de Perosi. Les solistes étaient MM. J.-Ch. Marchand, E. Vanier, E. Sigouin, G. Labelle et A. Lebeau. Mme Eugène Richer était à l'orgue.

Conduisaient le deuil : les deux fils du défunt, MM. Raoul et René Labelle; son petit-fils Jean-Claude Labelle, son frère Georges Labelle; ses beaux-frères, MM. Alp. Paquette et Alp. Dufort, ses neveux Rosario Desforges, Eugène Gascon et Godfrid Lapointe, ses cousins MM. Jean-Louis, Ernest, Maurice, Antonio, Léo-René, Louis-Philippe et Anthony Bélanger, M. Armand Gélneau. Un grand nombre de citoyens de Saint-Jérôme et des environs suivaient le cortège. Une délégation de Chevaliers de Colomb précédait le convoi funèbre. On remarquait en outre, Son Honneur le Maire Emmanuel Bertie et MM. les échevins de Saint-Jérôme, l'honorable sénateur Jules-Edouard Prévost, MM. Léopold Nantel, C.-E. Marchand, J.-C. Marchand, Hermann Barrette, Joseph Fortier, Jos. P.-Bélair, Eugène Marchand, G.-E. Hamel, J.-H. Boudreau, J.-P. Rolland, E. Robert, A.-L. Michaud, Z. Binette, Jean-N. Bousquet, J.-V. Léonard, Gustave Léonard, Alfred Chénier, J.-H. Daoust, L. Cadieux, N. Cadieux, Calixte Pelletier, C.-A. Lorrain, Eugène S. Vincent, Bruno Rochon, J.-R. Brais, Elie Meunier, Henri Parent,

Armand Parent, J.-E. Parent, Armand Brien, J.-W. Cyr, Me Camille de Martigny, et nombre d'autres. Les porteurs étaient MM. Alphonse Bourbeau, J.-Ephrem Leduc, Héliodore Cousineau, Odessa Quenneville, Antoine Vaillancourt et Albert Thinel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marie Cadieux, trois fils, Raoul, René et le Rév. Père Paul-Emile Labelle, de la Fraternité Sacerdotale à Paris; deux filles, Yvonne et Lucienne; deux petits-enfants Jean-Claude et Carmen; un frère Georges Labelle; deux sœurs, Mmes Alp. Paquette (Salvina) et Alp. Dufort (Albertine), un cousin, M. Laurent Labelle.

OFFRANDES DE SYMPATHIES

Télégrammes: l'honorable Athanase David, secrétaire de la province, l'honorable Arthur Sauvé, ministre des postes, M. et Mme Donat de Bellefeuille, de Papineauville, M. et Mme Jos. Chalfoux, de Ste-Thérèse, Famille A. Emond, de Ste-Marguerite, M. Henri-J. Moreau, Montréal, M. Chs. Véronneau, Yamaska.

Messes et fleurs: M. l'abbé Héliodore Valois, curé de Burke, N.-Y., M. l'abbé Armand Courtemanche, M. l'abbé Stanislas Dubois, M. l'abbé Jean-Paul Laurin, M. et Mme Jules-Edouard Prévost, MM. et Mmes Paul-E. Roy, W. Jacob, Antonio Jacob, Lauréat Dolbec, Eug. Hoult, Léo Dolbec, Alfred Lapointe, Geo.-E. Wurtele, M. Campbell Wurtele, M. et Mme C.-A. Lorrain, Mlles Lemay, La Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, Cie J.-B. Rolland et fils, Le personnel de l'Avenir du Nord, Les Chevaliers de Colomb, La Cie de Papier Rolland de S.-Jérôme, M. et Mme Raoul Labelle, M. et Mme René Labelle, Mme Alphonse Dufort, Montréal Ruling & Bookbinding Co. Ltd.

Bouquets spirituels: Mme Arthur Bélanger, Mme Rose, Famille R. Desforges, M. et Mme Armand Desforges, Mme Joseph Boyer, M. Eugène Parent.

Sympathies: Le R. P. Eugène Prévost, R. P. J.-A. Allard, l'abbé Elie-J. Auclair, R. P. Henri Roy, o.m.i., M. l'abbé Hervé Thinel, Rév. Frère Emile, Frères du Collège de Saint-Jérôme, M. et Mme Laurent Labelle, M. et Mme Hector Garand, M. et Mme Paul-E. Roy, M. et Mme Jos. Ouimet, M. et Mme J.-A. Bélanger, Mme J.-W. Bélanger et sa famille, Famille Jean-Louis Bélanger, Mme Arthur Bélanger et sa famille, Famille J.-G. Lapointe, M. et Mme Albert Brisebois, Famille Alphonse Paquette, M. et Mme Jules Godon, M. et Mme A.-P. Laplante, Frédéric Hazen, Famille Babinet, Mlle Marguerite Lacasse, Mlle Hélène Prébinski, Mlle Guilmette, Ryde Socur Narcisse, s.s.a., M. et Mme Sidney Lawton, Mlle Hélène Dumigan, Mlles Alice et Pauline Grignon, Mlle Castonguay, Mlle Léopold Nantel, Mlle Géralda Giraldeau, Yvette Giraldeau, M. et Mme René Gascon, Mme Adélaïde Cyr, Mme O. Gascon, L'Association des Hôteliers de Campagne de la province de Québec, Les Chevaliers de Colomb, conseil No 1892, Saint-Jérôme, L'Amicale Notre-Dame-Ville-Marie, La Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, Banque de Toronto, M. C.-J. Cracknell, gérant et le personnel, succursale rue Atwater et S.-Antoine, Montréal, M. Q. W. Herzberg, M. C.-H. McFarlane, L'Arène de S.-Jérôme Ltée., M. Eugène S. Vincent et M. Chs. Ed. Marchand, Promoteurs de l'Arène S.-Jérôme, Dr Alfred Chénier, Alfred Lapointe, Eugène Marchand, Jean-Paul Rolland, Arthur Dupras, Jean-Charles Marchand, M. J.-Anthony Lessard, M. J.-V. Léonard, Dr et Mme R.-M. Neilson, Dr et Mme L.-R. Vézina, Dr

Bruno Rochon, Dr C.-A. Contant, Dr L.-P. Marleau, M. R.-M. Pucet, M. Dorais, M. Em. Bertie, Dr et Mme Alfred Chénier, M. et Mme Chs. S.-Michel, M. et Mme Horace Limoges, M. et Mme J.-E. Leduc, M. et Mme L.-C. Taillon, Famille James Dunnigan, M. et Mme J.-A. Legault, M. et Mme Henri Chalus, M. et Mme Conrad Bourbeau, M. et Mme Camille Lorrain, Mme Emery Cadieux, Famille F.-E. Laflamme, Famille Paul Léveillé, Famille Odile Millette, Famille A.-C. Huot, Famille Elie Meunier, M. et Mme J.-M. Hélie, M. J.-S. Blain et sa famille, M. et Mme Zéphir Fredette, M. et Mme Roméo Blain, Famille Joseph Laporte, Famille Anthime Corbeil, M. et Mme J.-A. Bourbeau, Famille Corridé Alarie, Famille David Raymond, M. et Mme René Blain, Famille J.-D. Viger, M. et Mme Eugène S. Vincent, Famille René Delisle, Famille J.-A. Palardy, M. Chs.-A. Robert et sa famille, Famille Hervé Trudel, Famille F.-X. S.-Michel, M. et Mme Jos. S.-Vincent, Famille Odessa Quenneville, M. et Mme Léo Cadieux, M. et Mme Lionel Gauthier, M. et Mme Gabriel Jacob, M. et Mme Alcide Leveillé, M. Gaston Valiquette, M. Rosaire Alarie, M. Alfred Foisy, M. Chs.-Edouard Bouchard, M. et Mme G.-A. Boyer, M. et Mme G. Allaire, M. Henri Parent, M. Armand Nolen, M. Alp. Paquette, M. J.-E. Nollet, M. Henri-J. Lejour, M. J.-E. Parent, N.P., M. J.-V. Cyr, M. J.-H. Desjardins, Dr Pierre-A. Liboiron, Me Camille de Martigny, M. J.-L. Blanchard, N. P., M. J.-E. Trudel, M. J.-S. Racine, N.P., M. Wilfrid Prud'homme, M. Léopold Ethier, Mlle Lucienne et Mlle Marguerite Robert, Mlle Léonie Racicot, Mlle Mary Jenkins, Mlle P. Daly, Hélène J. Thounin, Mme A.-C. Forget, Mlle Rita Forget, Mlle Laura Laporte, Mlle Simonne Guénée, Mme J.-B. Primeau et sa famille, Mlle Lucienne Guénée, Mlle Madeleine Filiatrault, Mlle Jeannette Arbour, Mlle Madeleine Faivre, o.b.a., Mlle Louise Robert, g.m., Mlle Valentine Alarie, Mme Léveillé et M. Willie Eykel, Mlle Ouimet, Mlle Marguerite Delisle, Mlle Etienne Trudell, Mlles Marsolais, Mlle Laforce, M. Geo. Blackburn, Famille David Maysehouder, M. et Mme Léopold Blain.

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES S. R. C., CHAPITRE 140.

La Compagnie "The Shawinigan Water & Power Company" donne par les présentes avis qu'elle a, en conformité avec la loi ci-dessus, déposé chez le Ministre des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau du Régistrateur des Titres pour les comtés de Laval et Deux Montagnes, une description du site et les plans d'une ligne de transmission à été érigée au-dessus de la Rivière Mille-Iles (Rivière Jésus), dans les paroisses de Sainte-Rose et de Saint-Eustache, situées dans les comtés respectifs de Laval et Deux-Montagnes. Et prenez avis qu'après l'expiration d'un mois de la date de la première publication de cet avis, la compagnie "The Shawinigan Water & Power Company", s'adressera, en vertu de la section 7 de ladite loi, au Ministre des Travaux Publics, à son bureau, en la cité d'Ottawa, pour obtenir l'approbation des dits site et plans et la permission de construire la dite ligne de transmission.

Daté à Trois-Rivières, ce 25ème jour de janvier, 1935.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY 4-1-2

SAINT-THERESE

Mardi, la Chambre de commerce a tenu sa première assemblée générale de l'année 1935 à la salle de l'Hôtel-de-Ville. On a procédé selon la constitution à l'élection d'un conseil exécutif pour 1935. Membres honoraires: L'honorable L.-A. David, M. L.-E. Parent, M. P. M. C.-H. Robillard, maire de la Ville, M. l'abbé J.-B. Mignault, M. l'abbé Edmond Labelle, Rév. Martineau.

Le comité actif se compose: Président: M. J.-Alfred Vermette; vice-président: M. J.-B. Waddell; secrétaire-trésorier: M. Lionel Bertrand; assistant-trésorier: M. Dr Louis-René Roy. Directeurs: M. J.-Paul Lesage, Louis-H. Hébert, Ferdinand Laporte, T. Gossnell, Albert Willis, Louis-C. Dubuc, J.-A.-D. Léveillé, Fernand Thibault.

M. Louis-H. Hébert a été élu président du Comité des Amusements et d'Organisation; à M. J.-B. Waddell revient le poste de président au Comité du Commerce et de l'Industrie.

La Chambre de Commerce compte 67 membres actifs c'est-à-dire en règle avec leurs contributions annuelles.

Une excursion organisée par un groupe de sportsmen tréviens a eu lieu, hier soir, au Forum, à l'occasion de la jointe de hockey Canadiens-Chicago.

L'équipe de hockey du restaurant Chartrand a vaincu lundi soir celle des Hommes Mariés par 12 score de 5 à 3. Ce soir, le restaurant Chartrand rencontre l'équipe de la Voire.

On annonce pour la semaine prochaine deux parties de cartes au profit des oeuvres de l'église.

SHAWBRIDGE

fortune adverse. Quelques deux mille personnes assistèrent à ces événements. Nous tenons à remercier cette assistance et spécialement les nombreux spectateurs de Saint-Jérôme.

Ottawa remporta les honneurs.

Downhill, Classe 1
K. Baadsvik, Viking, 51 S. 2-5
F. Hylland, Viking, 52 S. 4-5
T.-B. Ball, Montréal, 53 S.
W.-G. Clark, S.-Patrick, 54 S.
R. Severtsen, Viking, 54 S.

Classe 2
F. Baadsvik, Viking, 56 S. 2-5
F. Gillespie, Ste-Agathe, 57 S.
P. Bott, Montréal, 1 M. 2 S. 3-5
L. Cachond, Laurentian, 1 M. 3 S.
L. Grenon S.-Jovite, 1 M. 4 S. 3-5

Cross Country, 18 kilomètres
W.-G. Clark, S.-Patrick, 1 H. 27 M. 14 S. 4-5
J. Faylord, Ottawa, 1 H. 32 M. 21 S. 4-5
J. Veit, S.-Patrick, 1 H. 34 M. 13 S. 3-5
L. Tulkku, Viking, 1 H. 35 M. 44 S. 3-5

W. Part, McGill, 1 H. 36 M. 56 S. 1-5

(H.) Heure — (M.) Minute —
Les championnats du ski de la province de Québec ont été disputés ici en fin de semaine. Cet événement sportif qui avait attiré l'élite du ski à Shawbridge fut couronné d'un succès complet bien que du côté atmosphérique les conditions fussent défavorables. Une lourde neige et un vent contraire affectèrent considérablement les skieurs qui firent bon coeur contre (S.) Seconde.

Pour le saut

Points
J. Landry, Ottawa, 224.70
W. Burke, S.-Patrick's, 220.00
P. Bott, M. S. C., 216.00
M. Gagné, S. K. I. T. O., 214.50
H. Baggeley, Ottawa, 208.00
S. Dufresne, Trois-Rivières, 208.40
W. Ball, Red Bird, 106.00
W.-G. Clark, S.-Patrick's, 186.00
A.-R. Ball, M. S. C., 184.70
W. Hoover, M. S. C., 171.80
H. Cochand, Laurentian, 160.70
K. Baadsvik, Viking, 149.80

Combiné

Points
W.-G. Clark, S.-Patrick, 426
H. Baggeley, Ottawa, 379.9
W. Ball, Red Bird, 370.9
A.-R. Ball, M. S. C., 360.2
K. Baadsvik, Viking, 323.3

Samedi soir un grand festival eut lieu sur la patinoire locale. Le succès fut également complet. Quelques quatre cents personnes assistèrent aux événements qui se déroulèrent au cours de la soirée. Le club Boy's Farm remporta les honneurs de la partie de hockey par le score de 5 à 2. Les courses furent chaudement contestées. Le feu d'artifice fut gracieusement offert par L. Harding et L. Christensen.

M. et Mme Emery Lachance recevaient dimanche, à l'occasion de la fête sportive, M. et Mme H. Lachance, Mme Z. Bertrand, Mlle F. Lachance, Mme Lavoie, de S.-Jérôme, M. et Mme O. Paquin, de Sainte-Sophie, M. le capitaine et Mme Gignac et M. Gilbert Gignac.

L'ANNONCIATION

Dimanche, le 17 février, le club des "Bébés" est allé visiter le club Labelle. Le score est de 4 à 2 pour L'Annonciation.

C'est avec regret que nous annonçons la mort de Mme Ovil Robidoux (née Léa Boire). Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, quatre filles: Mme Ernest Charrette (Yvonne), Mme Lucien Filion (Aurore), Mme Honoré Allaire (Juliette) (Pâquerette); cinq garçons: Conrad, Mirald, Cédar, Arcad, Ubald; trois gendres et cinq bruns; et près de trente petits-enfants.

La levée du corps fut faite par M. le curé Arpin qui chanta aussi le service. L'église était remplie de parents et d'amis qui sont venus sympathiser avec la famille. Nos plus sincères condoléances à la famille éplorée.

Mlle Thérèse Denis est retournée à Montréal après un séjour d'un mois parmi nous.

Mlle Cécile Pélet est partie à Montréal passer le temps du carnaval.

M. et Mme Piché ont eu la visite de leurs fils Fernand, étudiant à l'Université de Québec.

M. Brissette, de Sainte-Agathe, était de passage parmi nous la semaine dernière.

Plusieurs ont profité de l'excursion du Pacifique Canadien.

Mmes Pierre Bastien, Côme Cartier, Paquette, Saint-Pierre, Osias Chalfoux, Hervé Clément, Me Grandel, Adrien Lebrun, Joseph Filion, Mlles Cécile Pélet, Thérèse Denis, Lucie Bastien, Noémie Cartier, Rachel Bélanger, Béatrice Clément, Dionne, Laurette Sauvé, Gergette Giroux, Jeannette Gaudreau, M. M. Alphonse Boileau, A. Dusseault, M. et Mme Georges Pélet, M. et Mme Côme Robidoux, Pierre et André Paquette et d'autres.

M. Zéphir Legault nous revient après un séjour d'un mois à Montréal chez son fils Léo.

Mme Zéphir Legault, convalescente, revient de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc.

SAINT-JOVITE

M. Benoit Forget nous quitte, samedi dernier, pour un court séjour à Sainte-Agathe.

MM. Henri Boivin, Paul-Emile Lacasse ainsi que P.-E. Richer partaient samedi dernier pour Montréal.

Le club de hockey des "Boivin" rencontrait le Saint-Jovite dimanche dernier. Malgré les efforts que firent nos jeunes la victoire passa aux mains du club des visiteurs. Le score fut de 7 à 3.

Notre équipe de hockey doit aller rencontrer un club de la région, dimanche prochain, à Sainte-Agathe.

M. P.-E. Vanier, de Sainte-Agathe, était de passage parmi nous la semaine dernière.

Mlle Aimée Saint-Jean revenait lundi dernier d'un court voyage à Montréal.

Mlles Véronique Charbonneau et Paule Lafleur sont revenues après avoir passé trois semaines à Montréal.

M. Paul-Emile Laframboise est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps ici.

Dimanche dernier, étaient de passage chez M. Jules Boivin: M. et Mme Bruno Boivin, M. Napoléon et Irène Boivin, Mlle Fernand Boivin et M. Wilfrid de Repenigny tous de Montréal, MM. Joseph, Jean-Paul, Lucien, Maurice Boivin et Z. Perreault, de Sainte-Agathe, M. et Mme Donat Boivin, M. Onias Boivin et ses deux fils, Léo et Bernard de Saint-Faustin,

MACAZA

Mlle Dolorès Rapatel est retournée à Montréal après avoir passé l'hiver chez sa sœur, Mme I. Dubuc.

Mlle Réjeanne Saint-Jacques était à Montréal en fin de semaine.

M. et Mme Raoul Varin est chez Mme Georges Lessard.

Mme Emile Lapointe est allée à Labelle samedi visiter sa fille au couvent des Soeurs Sainte-Croix.

Garde Rodrigue, de l'Unité Sanitaire de Mont-Rolland, était de passage ici la semaine dernière.

Mlle Berthe Chagnon est de retour d'un voyage à Montréal.

FERME-NEUVE

Mme Isidore Prud'homme et sa fille Florida étaient de passage à Saint-Jovite et Brébeuf, ces jours derniers.

M. J.-B. Cloutier, de Saint-Cyrille de l'Islet, était à Ferme-Neuve dernièrement.

M. A.-A. Lafontaine était à Saint-Jérôme samedi et dimanche derniers.

De passage à Montréal: M. et Mme Isaie Godmer, M. Eustache Legault, M. Albert Rivest et son fils Rosario, Mlles Marguerite et Henriette Charbonneau.

Ces jours derniers, M. Albert Nadon voyait sa jolie résidence située à quatre milles du village entièrement détruite par un incendie, il n'y avait pas d'assurance.

Mardi dernier, les amies de Mlle Laurette Lapointe, fille de M. Alexandre, l'ont fêtée à l'occasion de son départ pour le postulat des Soeurs Sainte-Croix de Saint-Laurent. Une adresse et une bourse lui furent présentées, ensuite il y eut chant, musique, danse et réveillon.

M. et Mme Aurèle Lafontaine (Blanche Godmer) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils baptisé sous les noms de Joseph-Cyrille-Fernand. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Courtemanche.

M. et Mme Donat Godmer (Renée Léonard) une fille baptisée sous les noms de Marie-Lucie-Hélène; parrain et marraine, M. et Mme Cyria Léonard.

A M. et Mme Ernest Leduc une fille baptisée sous les noms de Marie-Florence. Parrain et marraine M. et Mme Donat Leduc.

LIGUE DES QUILLES INDUSTRIELLE

LE 11 FEVRIER 1935

DOMINION RUBBER	REGENT
Barth 116 127 89 — 332	K. Perry 139 98 166 — 403
Ragault 76 116 124 — 316	Tessier 167 147 103 — 417
Fletcher 116 106 76 — 298	S.-Michel 98 88 107 — 293
Blain 140 130 169 — 439	Beauchamp 119 130 107 — 356
448 479 458 — 1385	523 463 483 — 1469

C. P. ROLLAND	CHEVALIER DE COLOMB
S.-Pierre 84 95 134 — 313	Boudreau 117 101 131 — 349
Desjardins 90 85 150 — 325	Franeoeur 125 110 151 — 386
J. S.-Vincent 101 88 119 — 308	de Martigny 124 115 82 — 321
Brisson 138 148 126 — 412	Pitt 97 109 140 — 346
Dumy 97 101 82 — 280	Dugas 105 142 122 — 369
510 517 611 — 1638	568 577 626 — 1771

Chevalier de Colomb gagne 3 parties.

LE 18 FEVRIER 1935

REGENT	CHEVALIER DE COLOMB
K. Perry 136 105 144 — 385	Boudreau 110 120 127 — 357
Tessier 147 159 91 — 397	Franeoeur 145 108 122 — 375
S.-Michel 117 100 102 — 319	de Martigny 73 101 143 — 317
Mailloux 147 107 114 — 368	Pitt 107 132 172 — 411
Beauchamp 92 132 116 — 340	Dugas 125 161 110 — 396
639 603 567 — 1809	560 622 674 — 1856

Chevalier de Colomb gagne 2 parties.

DOMINION RUBBER	C. P. ROLLAND
Barth 125 106 93 — 324	
Ragault 98 95 84 — 277	
O. Plouffe 159 129 131 — 419	
Blain 140 132 101 — 373	
522 462 409 — 1393	

Dominion gagns 3 parties par défaut sur C. P. Rolland

SAINT-HIPPOLYTE

Dernièrement est née à M. et Mme Denis Levois, une fille baptisée Hélène. Parrain et marraine M. et Mme Hector Gobier.

On nous apprend que M. le curé Barbeau qui subit actuellement un traitement à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal est en voie de guérison. Nous espérons qu'avant longtemps nous aurons la joie de le voir complètement guéri et qu'il continuera comme par le passé à nous édifier par ses exemples et ses bons enseignements.

VILLAGE PREVOST

M. et Mme Victor Morin (née Marguerite Chapleau) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils baptisé Joseph-Jean-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Morin, oncle et tante de l'enfant. Porteur, Mlle Marie-Marthe Chapleau sa tante.

NEUVAINA A SAINT JOSEPH

Suivant une tradition commencée en 1928, une neuvaïne solennelle et universelle se fera encore cette année à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal, du 10 au 19 mars.

Afin de pouvoir participer à cette neuvaïne, il faut que les intentions soient adressées avant le 10 mars pour être déposées au pied de la statue à l'Oratoire Saint-Joseph, Côte-des-Neiges, Montréal, P. Q. Une médaille et un feuillet de neuvaïne seront envoyés sur demande.

SAINT-SOPHIE

Le 21 février, est décédée, à l'âge de 13 mois, Harold Breen, fille de M. et Mme George Breen, de Sainte-Sophie. Les funérailles ont eu lieu vendredi après-midi. Nos condoléances.

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

En vente au Canada depuis plus de 100 ans

GIN de KUYPER

la bouteille de 10 onces
la bouteille de 26 onces
la bouteille de 40 onces

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1653

NE SOYEZ PAS DUPE



Saine Croissance en Force en tous points durant 1934

ACTIF	\$3,939,468.22
(UNE AUGMENTATION DE \$513,737.08)	
RESERVES DE POLICES	\$2,453,416.00
(UNE AUGMENTATION DE \$476,173.00)	
SURPLUS POUR LA PROTECTION DES DETENUEURS DE	
POLICES	\$512,078.87
(UNE AUGMENTATION DE \$9,238.87)	
NOUVELLES POLICES EMISES ET REMISES EN FORCE	\$3,241,392.00
(UNE AUGMENTATION DE 18.8%)	
ASSURANCE EN FORCE	\$17,185,858.00
(UNE AUGMENTATION DE \$1,071,198.00)	

Le revenu net des primes et placements pour l'année fut le plus considérable dans l'histoire de la compagnie et les résultats pour 1934 fournissent une évidence convaincante d'une croissance bien équilibrée sous le rapport de la puissance financière et d'un développement sûr.

THE EMPIRE LIFE INSURANCE COMPANY

BUREAU CHIEF: TORONTO

ERNEST SAVOIE — Gérant de district Saint-Jérôme, Qué.

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
 AVOCAT — BARRISTER
 319, Rue LABELLE
 SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310
RAYMOND RAYMOND
 AVOCAT
 Samedi et dimanche à
 Sainte-Agathe
 289, LABELLE — ST-JEROME

Assurances Générales
 Bureau responsable. Expérience et service connus depuis
 au-delà de 23 ans
J. T. CLEMENT
 Gérant de district — District manager
 178 avenue Parent Tél. 171 Saint-Jérôme
 Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

RODRIGUE BELANGER
 ASSURANCES GENERALES
 Feu, Vie, Accidents et Maladie,
 Automobile, Plate Glass
 Représentant
 Confederation Life Ass.
 Téléphone 60-J
 169, ST-GEORGES ST-JEROME

Cartes professionnelles

MAURICE DEMERS
 AVOCAT ET PROCUREUR
 152, Est NOTRE-DAME
 MONTREAL
 IVRY NORD
 Téléphone 172-11

LEGAULT & LEGAULT
 L. L. Legault, C. R.
 Guy Legault, B.A., L.L.B.
 AVOCATS et PROCUREURS
 Téléphone 60 — Boîte Postale 93
 LACHUTE

BUREAU-SUCCESSALE A
 LACHUTE (Argenteuil)
GERARD RAYMOND
 AVOCAT
 276 Ouest, rue SAINT-JACQUES
 MONTREAL, TEL. Plateau 9073

J.-PAUL VERMETTE
 Syndic Licencié sous la Loi de
 Faillite — Comptable public
 Administration Générale
 Suite 705 à 709
 Bâtisse Montreal Trust
 511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
 Téléphones: H.Arb. 0261-0262

J. VIANNEY DESJARDINS
 Surintendant de district
 CANADA LIFE ASSURANCE CO.
 Etablie en 1847
 39, Rue GORMER ST-JEROME

Téléphone: Bureau et Rés. 60
Gaston Gibeault
 AVOCAT ET PROCUREUR
 de la société légale
 Bourassa & Gibeault
 STE-AGATHE DES MONTS

C. A. LORRAIN & FILS
 ASSURANCES GENERALES. — Bureau existant depuis 34 ans
 Vendeurs autorisés des Autos
Dodge Bros., De Soto, Chevrolet, Oldsmobile
 Tél. No 58 — Saint-Jérôme

PETITES ANNONCES
 Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour
 3 insertions.
 Strictement payable d'avance

A VENDRE. — Beau poêle électri-
 que marque McCleary, 4 ronds, four-
 neau, réchaud, en parfait ordre à
 vendre à sacrifice. S'adresser à 352
 rue Labelle, Saint-Jérôme. 3-22-2

A VENDRE. — Piano cottage et
 chesterfield en parfait ordre et bon
 marché. S'adresser à Hôtel New-
 Glasgow, Tél. 151-6, New-Glasgow,
 Qué. 3-15-2

ON DEMANDE. — Filles pour
 coudre au moulin électrique. S'a-
 dresser à S. & F. Clothing Co. Ltd.,
 Sainte-Thérèse, Qué. 3-15-2

LOGEMENT A LOUER. — Loge-
 ment situé au centre de la ville de
 Saint-Jérôme, en face du parc La-
 belle, No 178 avenue Parent.
 S'adresser à l'honorable Jules
 Edouard Prévost, 335, rue Labelle,
 Saint-Jérôme.

A VENDRE. — Ameublement com-
 plet de maison en bon ordre. Peut-
 être vu tous les jours entre 9 h
 du matin et 5 h de l'après-midi.
 A très bon marché. Condition:
 comptant. S'adresser 252 rue Ste-
 Lucie, Saint-Jérôme. 3-8-2

LINGERIE. — Pour raccommoda-
 ge, réparations et couture de lingè-
 rie. S'adresser à Mlle M. Magnan,
 467 rue Labelle.

AVIS est par les présentes donné
 que si M. A. Renaud, mécanicien, ne
 me paye pas, d'ici au 4 mars 1935,
 les arriérés qui me sont dus, pour
 pension et autres, je vendrai le 5
 mars 1935, à 10 h. de l'avant-midi,
 en règlement de comptes dus à date,
 les effets qui lui appartiennent et
 qui m'ont été laissés en garantie.
 ALEXANDRE BEAULNE,
 Piedmont

Donné ce 22e jour de février 1935.

THEATRE REX

Vendredi et samedi: Programme
 double: Ginger Rogers dans *Chan-
 ce at Heaven* aussi Conrad Nagel,
 Helen Twelvetrees dans *One Hour
 Late* — Comédie — Cartoon.
 Dimanche et lundi: Harry Baur
 dans *Les Misérables* (dernier épi-
 sode) — Comédie musicale — Ac-
 tualités.
 Mardi, mercredi et jeudi: Con-
 stance Cummings, Paul Lukas dans
Glamour — Comédie musicale —
 News — Cartoon.

**C'est un bon
 TONIQUE!**
 Les personnes
 Faibles - Nerveuses - Déprimées
 sont toujours
 les premières victimes d'épidé-
 mies et de maladies graves.
 Pour se prémunir contre la ma-
 ladie elles devront donc employer
 sans tarder l'Elixir Tonique du
 Dr Montier, un renfortifiant
 éprouvé, un tonique délicieux qui
 renferme tous les éléments éner-
 giques de la santé et de la vie.

Ne constipe pas
**Elixir Tonique
 du
 Dr Montier**

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

L'ASSOCIATION CHORALE DE SAINT-JEROME

— L'Association Chorale de S.-
 Jérôme a donné, mardi soir, aux
 révérends SS. de Sainte-Anne et
 aux élèves du pensionnat des SS.
 Anges et de l'Ecole normale de S.-
 Jérôme, et, jeudi soir, au public jé-
 rômien, sa première audition musi-
 cale depuis sa réorganisation.

L'assistance très nombreuse,
 s'est montrée sympathique et en-
 thousiaste. La Chorale, comme l'a
 dit son directeur, M. Joseph For-
 tier, est presque à ses débuts. En
 effet, après plusieurs années d'in-
 terruption dans les exercices, nous
 aurions pu craindre un manque de
 cohésion, d'homogénéité. Il n'en
 est cependant rien et le directeur
 musical a réellement tout son mon-
 de "au bout de sa baguette", dont
 il n'a pas oublié le maniement, loin
 de là...

Elle a remporté, jeudi soir, un
 éclatant succès, au point de vue exé-
 cution, choix des morceaux, et d'a-
 près l'avis de tous et surtout de M.
 le Curé, au point de vue diction.

L'Association Chorale, formée
 de 80 membres, a interprété divers
 genres de musique religieuse et
 profane. Nous avons entendu des
 pièces pour chœurs de femmes,
 tel le Chœur de Magnanardes de
 "Mireille" de Charles Gounod, des
 chœurs pour voix d'hommes, tels
 "Chanson de Marin", de Riga et
 "Chœur des Soldats" de Faust et
 Gounod.

La Scène du Misère, surtout
 fut bisnée et l'on dut la donner de
 nouveau.

Une mention spéciale doit être
 faite de M. Jean Gascon et de Mlle
 Augustine Blanc qui ont magnifi-
 quement exécuté les soli de Léono-
 re et de Manrique.

Le directeur musical, M. Joseph
 Fortier, fit des commentaires éru-
 dits sur chacun des auteurs figu-
 rant au programme. Il a aussi
 donné de solides appréciations sur
 quelques-unes des pièces musica-
 les, le tout d'une facture concise.
 M. Fortier a exprimé le regret que
 la maladie et le deuil aient atteint
 quelques-uns des membres de la
 Chorale, non les moins dévoués.

Dans une jolie allocution, le
 président de la Chorale, M. Paul Li-
 moges, a exprimé toute sa grati-
 tude aux Religieuses de Sainte-Anne
 et surtout à la révérende Soeur Su-
 périeure qui s'est faite l'avocate de
 la Chorale auprès de ses supérieu-
 res, pour permettre d'occuper la
 magnifique salle académique du
 Pensionnat des SS. Anges pour les
 auditions musicales. Le président
 a aussi bien fait remarquer que
 l'Association Chorale n'avait ja-
 mais eu et n'aurait jamais pour but
 de nuire en quoi que ce soit à au-
 cune autre Chorale ou maîtrise.

Les solistes, Mlles Augustine
 Blanc, Marie-Rose Blanc, Marie
 Paule Fortier, Gaëtan Gadoury,
 Jeanne-Aimée Limoges, Cécile
 Longpré, MM. Jean Gascon, Guy
 Michaud, ne nous étaient pas tous
 inconnus.

Mlle Marie-Rose Blanc a une
 très délicate et très jolie voix de
 soprano. Sa soeur, Mlle Augusti-
 ne Blanc, de même que Mlles Ma-
 rie-Paule Fortier et Cécile Long-
 pré, soprani, et Gaëtan Gadoury,
 alto, sont des solistes remarquables,
 douées de souplesse. MM. Jean
 Gascon et Guy Michaud ont aussi
 magnifiquement rendu les soli qui
 leur étaient confiés.

Au piano d'accompagnement M.
 Conrad Bourbeau, bien connu chez
 nous, a secondé de façon splendide
 les membres de la Chorale. Chan-
 son de Marin nécessitant un accom-
 pagnement à quatre mains et MM.
 Charles-Edouard Marchand et

— C'est dimanche prochain, 24
 février, que se disputera, à l'Aré-
 na de Saint-Jérôme, la partie fina-
 le pour le championnat de la Ligue
 Mont-Royal, entre le Saint-Jérôme
 et le Concordia.

A cette occasion l'Aréna de S.-
 Jérôme organise une excursion
 de Sainte-Agathe à Saint-Jérôme
 afin de permettre aux amateurs de
 la région du nord d'assister à la
 plus importante joute de hockey
 amateur de la province.

Le départ de Sainte-Agathe au-
 ra lieu à 1.45 p.m., et le prix du
 passage est de \$1.00 aller et retour.
 Le train arrêtera à toutes les sta-
 tions intermédiaires.

COURS PRIVES. — Jeune
 fille distinguée donnera des
 classes privées; une attention
 spéciale aux enfants malades.
 Pour renseignements, s'adres-
 ser à 279 St-Georges. Tél. 123.
 2-22-2

Conrad Bourbeau étaient au piano.
 Mme René Maurice, avec le brio,
 l'entrain, la verve qu'on lui connaît,
 a récité "Les Trois orphelins", de
 Jean Aicard, et un extrait du Vê-
 me acte de "L'Arlésienne", drama-
 tique d'Alphonse Daudet et en rappel:
 "Morte après un bal".

Au cours de l'audition de mardi
 soir les Religieuses ont présenté
 Mlle Madeleine Tanguay, jeune
 pianiste pleine de promesses et
 d'un talent remarquable. M. Joseph
 Fortier a aussi chanté, de sa belle
 et puissante voix de baryton, "Les
 deux Grenadiers", de Robert
 Schumann.

Un magnifique programme-sou-
 venir, publié à l'occasion de cette
 audition musicale, coïncidant avec
 le dixième anniversaire de la fon-
 dation de la Chorale a été offert
 aux auditeurs.

On y relève la nomenclature des
 pièces qui furent interprétées:
 O Canada
 Prière de Jeanne d'Arc, extrait
 de l'Oratorio de Jeanne d'Arc, C.
 Gounod.

Chanson joyeuse de Noël, F. A.
 Gevaert.
 Adoramus te, G. P. da Palestrina
 Trois vieilles chansons:
 Pierrot revenant du moulin, har-
 monisation de C. Radoux.

Trois Jeunes Tambours, harmo-
 nisation de A. Dupuis.
 J'ai perdu ma femme, harmo-
 nisation de A. Dupuis.

Le jour, rondel à 4 voix de Ray-
 naldo Hahn sur poème de Théodo-
 re de Banville.

Le Soir, paroles de Ed. Guinand,
 musique de J.-B. Wekerlin.

Soliste Mlle Cécile Longpré qui
 a bien voulu consentir à la dernière
 minute, à remplacer Mlle Jean-
 ne-Aimée Limoges, retenue à sa
 chambre par la maladie.

Le Rocher, adaptation française
 de René Renaud, musique de Dar-
 gomijsky.

Le Retour, de A.-Z. Holmès
 Chanson de Marin, François Ri-
 ga, soliste: M. Guy Michaud.

Chœur des Soldats, de Faust
 et Gounod.

Chœur de Magnanardes, ex-
 trait de Mireille de Gounod.

Solistes: Clémence, Mlle Marie-
 Paule Fortier; Mireille, Mlle Ma-
 rie-Rose Blanc; Taven, Mlle Gaë-
 tan Gadoury.

Scène du Misère, de Il Tro-
 vatore, de Verdi; Solistes:
 Léonore: Mlle Augustine Blanc,
 Manrique: M. Jean Gascon.

God Save the King.
 L'Association Chorale ne mérite
 que des félicitations pour le choix
 de ses pièces et l'exécution qu'elle
 nous en a donnée. Elle a aussi
 droit aux remerciements de tous
 pour sa diffusion chez nous de l'art
 musical.

Durant l'intermission deux prix
 de présence pour les billets de \$0.50
 furent tirés au sort et Mme A.
 Dionne et M. Duperron furent les
 heureux gagnants l'une d'un billet
 de \$5.00 et l'autre de \$3.00. Un
 prix de \$2.00 fut aussi gagné pour
 les billets de \$0.35, par M. Léon-
 Paul Labonté.

M. le curé, invité par M. Fortier,
 à dire quelques mots, n'eut que des
 félicitations à faire à l'Association
 Chorale et exprima le vœu qu'une
 chorale de cette tenue chante aussi
 quelquefois dans son église.

M. l'abbé Elie-J. Auclair, dans
 son Histoire de Saint-Jérôme, di-
 sait de l'Association Chorale: "Elle
 a reçu de partout et des maîtres les
 plus compétents les plus beaux éloges
 et les plus flatteuses félicitations.
 L'histoire se doit de proclamer que
 la chorale de Saint-Jérôme,
 entre 1925 et 1931, a connu
 vraiment des heures de gloire".

Nous pouvons assurer que,
 maintenant encore, ceux qui ne mé-
 nagèrent pas leurs félicitations à
 cette Association, ne sauraient que
 les lui réitérer. Nous sommes heu-
 reux d'apprendre que dès le 27 fé-
 vrier prochain, les membres se re-
 mettront au travail en vue de nous
 présenter une magnifique audition
 pour avril prochain.

Aux membres de l'Association
 Chorale et à son dévoué directeur
 nous offrons nos félicitations et
 nos vœux.

DANIELE

FEU M. J.-H.-A. LABELLE

Vendredi dernier, nous avons
 rendu les derniers devoirs à notre
 regretté concitoyen, M. J.-H.-A.
 Labelle.

Aux notes que l'*Avenir du Nord*
 a donné sur lui, la semaine dernière,
 nous désirons ajouter que M.
 J.-H.-A. Labelle est profondé-
 ment regretté par toute la popula-
 tion de Saint-Jérôme. Vivant par-
 mi nous depuis plus de trente ans,
 il a toujours été un citoyen aimé
 du meilleur esprit public. Homme
 de travail et d'initiative, il donne
 l'exemple d'un labeur inlassable et
 d'une vie parfaitement intégrale. Il
 avait grâce à ses efforts tenaces,
 établi à Saint-Jérôme un atelier ty-
 pographique et de photographie de
 tout premier ordre. Plusieurs "é-
 ditions remarquables de perfection
 et de bon goût sont sorties de ses
 ateliers. Les derniers ouvrages
 d'importance qu'il publia furent
 l'Histoire de Saint-Jérôme écrite
 par M. l'abbé Elie-J. Auclair, et
 l'Album-Souvenir du centenaire
 de notre paroisse.

M. Labelle était sans contredit
 l'un des hommes d'affaires les
 plus actifs. Il aimait sincèrement
 Saint-Jérôme et il lui a fait hon-
 neur. Sa mort laisse un vide réel
 dans nos rangs.

Nous réitérons nos profondes
 sympathies à Mme Labelle et à
 ses enfants.

— Nous recevons de la Gatineau
 Power Co., une lettre qui se plaint
 d'inexactitudes dans le tableau
 comparatif des taxes pour le ser-
 vice de l'électricité que nous avons
 publié la semaine dernière.

Nous n'avons pas de raison de
 douter de la véracité de la person-
 ne qui nous a fourni les rensei-
 gnements en question. Cependant,
 nous ne pouvons faire autrement
 que de mettre sous les yeux de nos
 lecteurs les chiffres que nous com-
 muniquons la Gatineau Power Co.
 Ce que nous ferons la semaine pro-
 chaine.

— Plusieurs de nos concitoyens
 souffrent de "la grippe", et nombre
 de services médicaux publics sont
 privés de leurs employés ordinai-
 res. L'école du rang Saint-Antoine,
 qui s'ouvrira le 25 février, a
 près avoir été fermée durant plu-
 sieurs semaines à cause du grand
 nombre d'enfants malades et par
 conséquent absents, a cédé la place
 aux écoles de la ville, qui viennent
 d'être fermées et ne réouvriront
 que le 4 mars prochain. On ne
 saurait trop prendre de précaution,
 car pour n'être pas dangereuse, cet-
 te quasi épidémie est ennuyeuse.

— Son honneur Donat Lalonde
 a présidé une partie de la présente
 session de la cour de magistrat.
 Son honneur J.-A. Métyer en pré-
 sident les derniers jours.

— De passage à Saint-Jérôme,
 dimanche dernier, en visite chez
 M. et Mme Paul-Emile Leclair,
 M. et Mme Honoré Leclair et leur
 deux enfants Laurette et Marcel,
 de Montréal.

— Notre concitoyen Charles Ber-
 tie a pris part aux courses sur pa-
 tins, au Forum, à Montréal, ven-
 dredi dernier, sous les auspices de
 McGill Hockey Club. L'équipe du
 Mont-Saint-Louis, ayant en tête
 notre concitoyen, remporta la cou-
 rse en temps record de 1.19. Le
 lendemain, à l'Aréna Mont-Royal,
 au Festival du Collège Brébeuf,
 sous les couleurs du Mont-Saint-
 Louis, dans la course intercollégi-
 ale, il arriva bon premier et décrocha
 une magnifique coupe. Nos félici-
 tations à M. Bertie pour ses succès.

— L'assemblée générale des
 membres de la Chambre de Com-
 merce aura lieu le jeudi 28 février
 courant, à 8 heures du soir, dans la
 salle municipale.

Le rapport des activités de l'an-
 née 1934 sera présenté, puis on
 procédera à l'élection des officiers
 pour l'année 1935. Il y va de l'in-
 térêt des membres d'être présents
 afin d'établir le programme des
 activités pour l'année courante et
 pour discuter les questions qu'il
 faudra étudier dans l'avenir.

LES CHEVALIERS DE CO-
 LOMB REMPORTENT LE
 CHAMPIONNAT DE LA LI-
 GUE INDUSTRIELLE

— Devant une foule considéra-
 ble, les Chevaliers de Colomb ont
 été couronnés champions de la li-
 gue Industrielle pour 1934-1935,
 remportant ainsi la coupe Lapointe,
 emblème de la suprématie. Ce
 n'est que dans la troisième période
 que le point décisif fut enregistré
 sur un effort individuel de Benoît
 Le "Regent" avait réussi jusque là
 à enrayer une avance de deux
 points que les Chevaliers avaient
 prise lors de la première joute. Le
 "Regent" remportant la victoire

FEU M. J.-H.-A. LABELLE

par 4 à 3 finissait en ronde un
 point en arrière des Chevaliers de-
 vant lesquels ils avaient succombé
 par 4 à 2 une première fois. La
 partie ne fut pas rude, quelques
 punitions seulement étant infligées,
 toutes pour des offenses mineures.
 Labelle a compté une paire de
 points pour le "Regent" tandis que
 Beauchamp fournissait trois assis-
 tances. Huserau, le meilleur
 compteur de la ligue cet hiver, a été
 surveillé de près et n'eut aucune
 chance de compter. La présentation
 de la coupe eut lieu immédiatement
 après la joute pendant que les
 joueurs se serraient la main.

Ainsi le rideau tombe sur la sa-
 son de la ligue Industrielle, laquel-
 le malheureusement ne recut pas
 tout l'encouragement qu'elle aurait
 dû. Espérons mieux pour l'an pro-
 chain.

— Mre Camille-L. de Martigny
 a réussi à faire renvoyer l'accusa-
 tion de voies de faits portée contre
 Mme Thérèse Roberge, de Lac Su-
 périeur, à la suite de la mort de
 Léopold Fortin, jeune garçon de
 11 ans, confié à sa charge, et décé-
 dé à la suite d'une chute dans un
 escalier. Son honneur Donat La-
 lande a renvoyé la plainte, le 21 fé-
 vrier dernier.

EXPOSITION DE PRODUITS
 CANADIENS WABASSO ET
 AYERS

— Jeudi, vendredi et samedi der-
 niers, plus de mille personnes ont
 visité l'exposition tenue à la mai-
 son Castonguay, au sous-sol du
 magasin, par les manufacturiers
 des célèbres cotons Wabasso et la
 Compagnie Ayers, renommée aussi
 pour ses lainages.

Mme Jeanne Duval, représen-
 tant la compagnie Wabasso, avait
 organisé des conférences illustrées
 par des modèles vivants. Mme
 Jeanne Duval, experte en matière
 de tissus, nous a montré de ravis-
 santes créations dans tous les do-
 maines de la mode féminine où
 n'étaient employés que des cotons
 Wabasso.

Plusieurs modèles vivants, para-
 dant avec grâce et aisance, nous
 ont illustré robes de bal, robes d'a-
 près-midi, pyjamas et ensembles de
 plage, ensembles d'intérieurs, vête-
 ments d'enfants, d'une fraîcheur et
 d'une élégance incontestables, en-
 tièrement confectionnés de tissus
 Wabasso, broadcloth, voiles, co-
 tons, etc., etc.

Nous avons admiré aussi de ra-
 vissantes petites choses confection-
 nées avec des "retailles", de nou-
 velles "toilettes" de chambre à co-
 cher, d'un genre inédit.

Mme Duval, de même que les
 employés de la maison Castonguay,
 ont de bonne grâce fait voir aux
 visiteuses toute la gamme des tis-
 sus Wabasso, imprimés aux cou-
 leurs vives et interchangeables, broad-
 cloth de teintes et de nuances ra-
 vissantes, cotons d'un blanc inna-
 culé.

Nous avons pu apprécier la qua-
 lité et la variété des lainages Ayers
 M. J.-H. Boudreau, marchand de
 meubles de Saint-Jérôme, avait
 gracieusement mis à la disposition
 de Mme Jeanne Duval un ameublement
 qu'elle a su "habiller"
 d'exquise manière. Chaudes cou-
 vertures de lit s'harmonisant par-
 faitement de teintes avec les taies
 d'oreillers et ravissants draps, n'at-
 tendaient que notre choix. Une
 mention particulière doit être faite

— Nous recevons de la Gatineau
 Power Co., une lettre qui se plaint
 d'inexactitudes dans le tableau
 comparatif des taxes pour le ser-
 vice de l'électricité que nous avons
 publié la semaine dernière.

Nous n'avons pas de raison de
 douter de la véracité de la person-
 ne qui nous a fourni les rensei-
 gnements en question. Cependant,
 nous ne pouvons faire autrement
 que de mettre sous les yeux de nos
 lecteurs les chiffres que nous com-
 muniquons la Gatineau Power Co.
 Ce que nous ferons la semaine pro-
 chaine.

— Plusieurs de nos concitoyens
 souffrent de "la grippe", et nombre
 de services médicaux publics sont
 privés de leurs employés ordinai-
 res. L'école du rang Saint-Antoine,
 qui s'ouvrira le 25 février, a
 après avoir été fermée durant plu-
 sieurs semaines à cause du grand
 nombre d'enfants malades et par
 conséquent absents, a cédé la place
 aux écoles de la ville, qui viennent
 d'être fermées et ne réouvriront
 que le 4 mars prochain. On ne
 saurait trop prendre de précaution,
 car pour n'être pas dangereuse, cet-
 te quasi épidémie est ennuyeuse.

— Son honneur Donat Lalonde
 a présidé une partie de la présente
 session de la cour de magistrat.
 Son honneur J.-A. Métyer en pré-
 sident les derniers jours.

— De passage à Saint-Jérôme,
 dimanche dernier, en visite chez
 M. et Mme Paul-Emile Leclair,
 M. et Mme Honoré Leclair et leur
 deux enfants Laurette et Marcel,
 de Montréal.

— Notre concitoyen Charles Ber-
 tie a pris part aux courses sur pa-
 tins, au Forum, à Montréal, ven-
 dredi dernier, sous les auspices de
 McGill Hockey Club. L'équipe du
 Mont-Saint-Louis, ayant en tête
 notre concitoyen, remporta la cou-
 rse en temps record de 1.19. Le
 lendemain, à l'Aréna Mont-Royal,
 au Festival du Collège Brébeuf,
 sous les couleurs du Mont-Saint-
 Louis, dans la course intercollégi-
 ale, il arriva bon premier et décrocha
 une magnifique coupe. Nos félici-
 tations à M. Bertie pour ses succès.

— L'assemblée générale des
 membres de la Chambre de Com-
 merce aura lieu le jeudi 28 février
 courant, à 8 heures du soir, dans la
 salle municipale.

Le rapport des activités de l'an-
 née 1934 sera présenté, puis on
 procédera à l'élection des officiers
 pour l'année 1935. Il y va de l'in-
 térêt des membres d'être présents
 afin d'établir le programme des
 activités pour l'année courante et
 pour discuter les questions qu'il
 faudra étudier dans l'avenir.

LES CHEVALIERS DE CO-
 LOMB REMPORTENT LE
 CHAMPIONNAT DE LA LI-
 GUE INDUSTRIELLE

— Devant une foule considéra-
 ble, les Chevaliers de Colomb ont
 été couronnés champions de la li-
 gue Industrielle pour 1934-1935,
 remportant ainsi la coupe Lapointe,
 emblème de la suprématie. Ce
 n'est que dans la troisième période
 que le point décisif fut enregistré
 sur un effort individuel de Benoît
 Le "Regent" avait réussi jusque là
 à enrayer une avance de deux
 points que les Chevaliers avaient
 prise lors de la première joute. Le
 "Regent" remportant la victoire